

Mai 2021

Allondrelle La-Malmaison

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

L'année 2021 a vu se poursuivre l'épidémie de la Covid-19. Les séances de vaccination ont enfin commencé. Trois centres dans notre région vous permettent de vous faire vacciner : Longuyon, Cosnes-et-Romain et Mont-Saint-Martin.

S'agissant de l'activité du Conseil, les réunions ont désormais lieu à la salle polyvalente, afin de permettre le respect des conditions sanitaires. En avril, il a procédé au vote du budget primitif qui ouvre la possibilité de financer les investissements de l'année. Au programme, on trouve la réfection de la toiture de la salle polyvalente et de diverses toitures (fontaine du Geai, garage de l'alambic,...), réfection du parvis de l'église Saint-Pierre, des travaux en forêt communale, etc.

Tous ces travaux seront réalisés sans aucune hausse des impôts communaux. Mais, j'attire votre attention sur la réforme fiscale qui a été initiée par le gouvernement et qui n'est pas forcément lisible. Vous trouverez l'explication, page suivante. **Mais, la Commune a voté son budget sans augmenter les impôts.**

A noter également que la Communauté de Communes a voté une hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui passe de 12% à 15%, alors qu'elle ne ramasse plus les objets encombrants. Bien entendu, notre Commune s'est opposée à cette hausse.

Par ailleurs, nous retrouvons de plus en plus de déchets (sacs poubelles, meubles, pneus, etc.) sur les bords de route, dans les bois, en plaine. Dans certains cas, nous avons retrouvé les personnes à l'origine de ces méfaits. Nous avons porté plainte en gendarmerie.

L'ancien terrain d'ordures situé à Allondrelle va être remis en état lors du nettoyage du plan d'eau à Allondrelle. Les dépôts près du Bouvret ou près des éoliennes sont interdits.

Vous êtes donc invités à aller à la déchetterie à Longuyon, pour y déposer tous les déchets. Sachez que, comme dans les communes voisines, le conseil municipal a décidé que tout dépôt de déchets sur le territoire communal serait sanctionné par une amende de 1 500 €.

Le nettoyage de printemps a eu lieu en avril, le long des départementales qui traversent la Commune. Je remercie les jeunes et les adultes qui nous ont accompagnés.

Les travaux relatifs à la fibre menés par la Région Grand-Est seront terminés fin juin 2021 dans la Commune. Les règles de commercialisation fixées par l'*Autorité de régulation des communications électroniques* et des Postes vont conduire à une ouverture des réseaux de fibres à compter de septembre 2021.

Pour les élections départementales et régionales, nous avons besoin d'assesseurs, pour tenir les 4 bureaux de vote. **Les volontaires sont prioritaires pour être vaccinés.** Merci de vous signaler rapidement en mairie. Le défaut de volontaires pourrait nous conduire à supprimer un des deux bureaux de vote lors des prochaines élections.

Comme chaque année, nous recrutons les jeunes de 16 ans et plus qui souhaitent travailler pendant l'été.

Les volontaires sont invités à s'inscrire en mairie.

Très cordialement

J-F MARIEMBERG



Nettoyage de printemps.

Merci aux volontaires qui ont participé à cette opération cofinancée par la CAF et le SMTOM.

Etat civil

Naissances

20 janvier 2021 Théo, fils de M. Laurent THIEULLET et Mme Allyson MANSARD, 25A, rue du Château d'eau
Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur à l'enfant et nos félicitations aux parents.

Décès

17 janvier 2021 Madame Léda LESTAN, 14, rue du Château d'Eau

16 mars 2021 Monsieur Christian VOLFI, 15, rue Saint-Nicolas

8 mai 2021 Monsieur Norbert RICHARD, 26 rue Vauban

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Nouveaux Arrivants

Novembre 2020 Monsieur Olivier SURBACK et ses enfants Brittany, Colleen, Dakota

Décembre 2020 Madame Cindy HIZETTE et ses filles Emma et Manon 4A, rue du Château d'Eau

Février 2021 Monsieur Benoit MALEYSSON, Madame Vanessa RIGON et leurs enfants Lilou, Benjamin et Jonathan 13B, rue Jeanne d'Arc

Février 2021 Monsieur Vincent EUSIPI, 4, chemin de Grandcourt

11 mars 2021 Madame Charlotte HUET et son fils Milan POIRET, 17b, rue Jeanne d'Arc

Mai 2021 Monsieur Florian HUBERTY et Madame Stessy HEMMER et leur fils Eden, 21, rue des Cerisiers

Juin 2021 Madame Nirina Phabiola MARIE-PHULPIN et son fils, Bruno MAHAVITA

Nous leur souhaitons la bienvenue.



Merci aux enfants et aux adultes qui ont réalisé des décorations de Pâques pour les deux villages.

Les principales délibérations du conseil municipal

Vote des impôts

Le Maire présente la réforme fiscale intervenue suite à la suppression de la taxe d'habitation. **Les habitants ne la paient plus**, et la commune ne perçoit plus le montant de cette taxe. L'Etat lui a transféré en compensation, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB).

Le taux départemental 2020 était de 17,24%. Ce qui va faire passer de manière automatique, le taux communal de 5% à 22,24%, **sans qu'il y ait d'augmentation pour le contribuable**. Les taux votés sont restés identiques depuis 2009.

Taxes locales	Taux communaux 2020	Taxe départementale 2020	Taux communaux 2021
Taxe foncière bâtie	5,00 %	17, 24%	22,24%
Taxe foncière non bâtie	10,16 %		10,16%
Contribution économique territoriale	18,01 %		18, 01%

A l'unanimité, le Conseil prend acte de l'intégration de la part départementale de la TFB, de la baisse des bases et vote les taux des trois taxes sans augmentation.

Compte administratif 2020 Commune

Le compte administratif 2020 de la Commune se présente comme suit :

	Recettes	Dépenses	Résultats
Fonctionnement	381 950.06	289 310.14	+ 92 639.92
Investissement	178 083.73	138 531.92	+ 39 551.81

L'exercice se termine avec un excédent dans chacune des sections. Les résultats sont repris au budget primitif 2021. Voté à l'unanimité.

Budget primitif 2021 Commune

Le budget primitif 2021 de la Commune se présente comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	322 641. 75 €	287 341. 93 €
Dépenses	322 641. 75 €	287 341. 93 €

L'excédent de fonctionnement 2020 qui s'élève à 92 639.92 € est repris au budget.

Le compte administratif du budget de l'eau se présente comme suit :

Compte administratif du service de l'eau 2020

	Recettes	Dépenses	Excédent
Exploitation	33 237.73	30 513.11	+ 2 724. 62
Investissement	163 655.06	31 638.13	+ 132 016. 93

L'exercice se termine avec un excédent dans chacune des sections. Les résultats seront repris au budget primitif 2021. Voté à l'unanimité.

Budget primitif 2021 du service de l'eau

Le budget primitif du service de l'eau ci-après a été voté à l'unanimité.

	Recettes	Dépenses
Exploitation	35 252. 40	35 252. 40
Investissement	141 508. 34	141 508. 34

Actions pour l'école

Risque de fermeture des classes.

Selon des informations en provenance du maire de Charency-Vezin, il semble qu'il devrait y avoir une fermeture de classe dans le RPI à la rentrée scolaire 2021-2022, si l'effectif scolarisé sur le RPI n'avoisine pas les 100 enfants. Actuellement, le nombre d'enfants est de 88. Il manque par conséquent 12 élèves sur les 6 communes, pour éviter la fermeture.

Nous refusons cette fatalité et souhaitons attirer des enfants qui sont scolarisés ailleurs. Les conditions de fonctionnement dans notre école n'ont rien à envier aux autres. Nous avons des écoles modernes, dotées de tableaux numériques interactifs, de micro-ordinateurs et de tablettes, pour les élèves. Une bibliothèque a été créée au sein de l'école financée par la Commune, avec l'achat chaque année de livres nouveaux destinés aux enfants.

Une réflexion est menée par un groupe de travail sur l'avenir des écoles, suivie d'une action auprès des parents. Nous commençons à avoir des réponses positives et remercions les parents qui ont déjà inscrit leurs enfants.

Un petit supplément à ce journal sera publié dans les toutes prochaines semaines.

Repas périscolaires. Lors du transfert du périscolaire, il a été envisagé de rembourser aux parents, le supplément de prix du repas payé lors de la reprise de l'activité par les Francas. Sur le 3^{ème} trimestre 2020, le supplément à payer aux parents pour les repas pris par les élèves à la cantine s'élève à 714 €. L'opération sera prise en charge sur le budget du CCAS 2021.

Pour le 1er trimestre 2021, nous attendons les chiffres de la part des Francas.

Bilan de l'eau et prix 2021

Le bilan des volumes d'eau mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable révèle un volume de pompage plus important que le volume vendu à la population. La différence résulte de pertes au niveau du réseau. D'où l'importance de réaliser des travaux de remplacement des canalisations au sein des deux villages, à partir de 2022. Pour assurer ces travaux, il faudra trouver les moyens de les financer. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2021, le budget de l'eau est devenu complètement autonome, vis-à-vis du budget de la Commune. Cette séparation a eu pour effet de créer, au sein du budget de l'eau, un compte de trésorerie. Le budget de la Commune ne peut plus participer au financement du budget de l'eau.

Lorsqu'on examine les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement du budget de l'eau, on s'aperçoit que les recettes couvrent tout juste les dépenses réelles. Or, pour réaliser les travaux d'enfouissement des nouvelles conduites, il sera nécessaire d'emprunter. Pour obtenir l'assentiment des banques, il est indispensable de présenter une situation financière qui montre la capacité du service de l'eau à rembourser ses emprunts.

Deux solutions s'offrent au Conseil :

- Soit attendre 2026 que le service de l'eau bascule au SIEP. Mais, il n'est pas certain que ce dernier réalisera rapidement nos travaux. Par contre, avec le SIEP, le prix de l'eau passera à plus de 2 € le m³. Il est rappelé que l'ancien réseau d'eau est composé de conduites principales en fonte et de raccordements en plomb. Ce qui explique les nombreuses pertes d'eau.

- Soit le conseil se met en situation de lancer une véritable politique de modernisation de son réseau d'eau. Les embellissements des rues ne pourront être faits qu'après avoir enfoui les réseaux. Pour avoir les moyens de ses ambitions, le conseil devra procéder à une hausse régulière du prix de l'eau.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité, de voter une hausse de 0,20 € le m³ d'eau en 2021. Ce qui fixe le prix du m³ d'eau à 0,95 €.

Atelier Gym Prévention santé

Organisé par la commune et la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie, l'atelier GPS (Gym Prévention Santé), est un outil de lutte contre la perte d'autonomie et le développement de certaines pathologies.

L'atelier fonctionne en petit effectif, sur prescription médicale, en respectant le protocole sanitaire (port du masque, espacement des participants, aération, pas de partage de matériel).

40 nouvelles séances ont été allouées à la commune pour 2021.

L'atelier se tient les mercredis de 14h30 à 15h30, à la salle polyvalente. Pour tout renseignement: 06 22 98 26 41.

En 2021 deux autres ateliers vous seront proposés, l'un de sophrologie, et l'autre "La douleur, la comprendre pour mieux la gérer".

Subvention aux pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers de Charency-Vezin sollicite une subvention auprès de la Commune. Le maire propose une somme de 200 €. Voté à l'unanimité.

Un nouveau commerce

Une nouveauté pour le village, rue du Château d'Eau : une superette tenue par Mme Murielle BOUS va ouvrir le 1er Juin 2021.

Réservez-lui un bon accueil !

date	Activité
27 juin 2020 À 11H00	Fête patronale à Allondrelle—Messe en l'honneur de Saint-Pierre
14 juillet 2021	Fête Nationale, recueillement au monument aux Morts à La-Malmaison—départ de la mairie en mode « confiné » pour le moment.